

Mercredi 25 novembre 2020

ACTU LYON 27

LYON Social

Des livreurs Uber et Deliveroo veulent de “vrais contrats de travail”

Ils se sont mobilisés à plusieurs reprises ces dernières semaines pour de meilleures conditions de travail, des coursiers Uber et Deliveroo passent à la vitesse supérieure. Ils demandent une requalification de leur contrat en CDI.

Ce mercredi après-midi, des livreurs ont rendez-vous dans la cour du conseil des prud'hommes à Lyon. « On va déposer des dossiers de requalification en CDI pour des livreurs Deliveroo et Uber Eats qui le souhaitent », explique Ludovic Rioux, secrétaire général de la CGT UberEats/Deliveroo Lyon. Pour le syndicat, les plateformes font un « usage abusif du statut d'autoentrepreneur ».

Ce ne sont pas les seules revendications des coursiers qui ont mené plusieurs manifestations ces dernières semaines. Le soir où nous les rencontrons, ils sont plusieurs dizaines réunies à Grange-Blanche. Ils demandent une augmentation du tarif des courses, mais pas que. « On a accès à une protection sociale tout à fait minime en cas d'accident, de maladie professionnelle ou en cas de privation d'emploi lorsque la plateforme bloque notre compte. On demande aussi la



Ces dernières semaines, les livreurs des différentes plateformes ont manifesté à plusieurs reprises à Lyon. Photo archives Progrès/Richard MOUILLAUD

régularisation de nos collègues sans papiers », met en avant le représentant syndical.

Lena a 21 ans, est étudiante et effectue des livraisons depuis un an. « À l'époque, j'arrivais à ga-

agner au minimum le Smic horaire. Ça m'arrivait de traverser tout Lyon, c'était payé plus de 10 euros, contre 6-7 euros aujourd'hui. Si on a un peu d'attente au restaurant, la commande va

nous prendre une heure et cela revient à un euro le kilomètre. »

Un business de la sous-location des comptes

Ce soir-là, on rencontre aussi de nombreux sans-papiers. Mamadou est Guinéen. Arrivé en France il y a six ans, il travaille depuis deux ans et demi pour les plateformes de livraison. Il y a trois mois l'un de ses comptes a été bloqué. « Je n'arrive même pas à gagner 300 euros par semaine », dit-il, ne comptant pas ses heures pour parvenir à cette somme. « Beaucoup de sans-papiers font comme moi et sous-louent des comptes. Chaque semaine, je paie 100 euros pour cela. Certains paient plus ».

Manifestation le 5 décembre

Si Uber avait lancé une « consultation des coursiers », si Deliveroo a créé un « forum livreurs », c'est insuffisant pour les coursiers. Ils se mobiliseront une nouvelle fois le 5 décembre. Un moyen selon eux de faire aussi pression sur le gouvernement.

Pour rappel, en mars dernier, la Cour de cassation avait requalifié en contrat de travail la relation contractuelle entre un chauffeur et Uber. Le gouvernement planche depuis sur un statut spécifique aux travailleurs de ces plateformes.

A.-L. WYNAR

LYON

Des voleurs à l'arraché arrêtés dans le métro



Les individus ont été interpellés à la station Bellecour. Photo d'illustration Progrès/Joël PHILIPPON

Vendredi 20 novembre vers 16 heures, un jeune homme de 17 ans s'est fait arracher sa chaîne en or, place Ambroise-Courtois à Lyon (8^e), à la station de métro Monplaisir.

Il n'a pas été blessé et a déposé plainte. Les enquêteurs de la Sûreté ont retracé son parcours et celui des auteurs du vol, grâce à la vidéosurveillance, qui leur a permis d'identifier des suspects. Il s'agit de trois SDF, dont deux mineurs de 17 ans, déjà connus des services de police. Une patrouille du SISTC (Service interdépartemental de sécurisation des transports en commun) les a repérés et interpellés ce lundi 23 novembre vers 17 heures à la station Bellecour à Lyon (2^e).

En garde à vue, les deux mineurs ont reconnu les faits, que le majeur a niés. Les mineurs ont été présentés au parquet pour une mise en examen, tandis que le majeur âgé de 24 ans devait être jugé ce mardi.

LYON Culture

Démos lance un appel aux dons pour équiper les élèves d'instruments de musique

En intégrant l'orchestre Démos, des enfants de 7 à 12 ans sont initiés à la musique. Ils ont leur propre instrument et se produisent en public dans un lieu emblématique (Opéra, Auditorium...). Une campagne de dons est lancée pour équiper en instruments les élèves du nouveau cycle qui va débiter en 2021.

Depuis 2010, le Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale (Démos) favorise l'accès à la musique classique par la pratique instrumentale en orchestre pour des jeunes. Créé en 2010 par la Philharmonie de Paris, il réunit aujourd'hui plus de 4 500 enfants rassemblés dans 45 orchestres, dans toute la France.

Dans la région, l'Orchestre Démos Lyon Métropole accueille

depuis la rentrée 2017 une centaine d'élèves de 7 à 12 ans, habitant des quartiers relevant de la Politique de la Ville (Bron, Décines-Charpieu, Vaulx-en-Velin, Givors, 3^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements) et n'ayant jamais appris ni pratiqué la musique.

Des cycles de trois ans

Porté par l'Auditorium et l'Orchestre national de Lyon, il a entamé en 2018 un premier cycle de trois ans d'apprentissage, qui vient de se terminer. Une nouvelle session débutera dans quelques semaines.

Par la pratique collective d'une activité artistique, les enfants apprennent à s'écouter, à s'entraider et gagnent de la confiance en eux. Encadrés par des professionnels de la musique et du champ social, les jeunes mélomanes forment un orchestre

symphonique et se retrouvent chaque semaine pour 3 à 4 heures de cours collectifs (soit 120 heures de pratique par an pour chacun), dispensés en temps scolaire ou périscolaire dans la structure sociale ou l'école qu'ils ont l'habitude de fréquenter.

Un instrument est confié à chaque enfant

Un instrument est confié à chaque enfant intégrant le dispositif pour la durée du projet. Il lui sera offert si le jeune continue la musique par la suite.

Grâce à l'engagement de ses équipes et des familles, en cette période de crise sanitaire, Démos s'adapte aux situations de confinement afin de maintenir les enseignements à distance et faire face aux difficultés logistiques et financières.



Dans la Métropole de Lyon, plus d'une centaine d'élèves, répartis en 8 groupes ont déjà découvert la pratique musicale grâce à Démos. Photo Progrès/Photo d'archives Stéphanie FERRAND

Campagne de financement participatif

Pour se développer et équiper les onze nouveaux orchestres qui verront le jour en 2021, Démos a besoin de soutien et fait appel à la générosité des particuliers et mécènes. Il lance une nouvelle campagne de financement participatif (cinq campagnes ont déjà mobilisé plus de 4 700 donateurs depuis 2015)

dont l'objectif est de réunir au moins 330 000 € d'ici le 14 janvier pour acquérir des violons, flûtes et trompettes.

D'ici 2022, l'ambition est d'inscrire 60 orchestres dans la France entière, en impliquant plus de 6 000 enfants.

De notre correspondante
Stéphanie FERRAND

www.donnonspourdemons.fr